



Mai 2026

Chères Gondrevilloises, chers Gondrevillois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour le soutien et la confiance que vous nous avez accordés lors de ce scrutin.

C'est pour nous un grand honneur d'avoir été élus pour vous représenter et agir au quotidien pour notre commune.

Nous vous faisons découvrir aujourd'hui le premier numéro de **Gondreville Actu**.

Ce nouveau support se veut **réactif et occasionnel**, avec pour vocation de vous transmettre des **informations rapides et ciblées**, en complément du bulletin municipal et de l'agenda des manifestations.

Depuis l'installation officielle du nouveau Conseil Municipal le **vendredi 20 mars**, vos élus sont pleinement engagés. Nous avons nommé les adjoints et conseillers délégués, et mis en place les **commissions municipales** lors du Conseil du **22 avril** afin de traiter efficacement l'ensemble des dossiers communaux.

Pour ma part, je rencontre actuellement les différents acteurs clés du territoire afin d'établir des modalités de collaboration efficaces au service de notre commune.

J'ai le plaisir de vous informer de mon élection le **9 avril** au poste de **Vice-Présidente de la Communauté de Communes**, en charge du développement économique et du tourisme.

Cette responsabilité importante me permettra de porter la voix de Gondreville au sein de l'intercommunalité et de soutenir activement le dynamisme de notre territoire.

Vos élus siègent au sein de différentes commissions intercommunales stratégiques pour le développement et l'attractivité de notre commune.

Par ailleurs, vous nous avez fait part de vos interrogations relatives au projet de construction d'un entrepôt logistique porté par la société immobilière FIRE. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une enquête publique dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale, avec un classement SEVESO seuil bas pour l'installation.

Je me suis déjà entretenue avec le commissaire enquêteur ainsi que les représentants de la société FIRE. Soucieuse de vous informer au mieux des projets se déroulant sur notre territoire, je vous invite à une rencontre privilégiée avec les porteurs du projet.

A ma demande, les représentants de la société FIRE, basés à Paris, feront le déplacement spécialement à Gondreville pour se tenir à votre disposition afin de présenter le projet et répondre à toutes vos questions. (Cf. Page 4)

Nous demeurons à votre écoute et pleinement déterminés à construire, avec vous, l'avenir de notre commune.

Madame Le Maire
Christine THERMINOT



LES ADJOINT(E)S ET CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S :



**PATRICK
VELSCH**

1er Adjoint, Bâtiments communaux, infrastructure sportive, transition énergétique, patrimoine et urbanisme



**KARINE
WACH**

2ème Adjointe CCAS, affaires sociales, lien intergénérationnel, séniors, solidarité, handicap et autonomie



**JEAN-FRANCOIS
CARON**

3ème Adjoint Voirie, défense incendie, circulation, mobilité, stationnement, communication



**CHRISTELLE
BAECHER**

4ème Adjointe Affaires scolaires et périscolaires. Enfance et jeunesse



**MICHAËL
SILVETTI**

5ème Adjoint Vie associative, sport, culture. Manifestations publiques et jumelage



**PASCALE
ROYER**

6ème Adjointe Bois et forêts, environnement, espaces verts, développement durable et propreté du village



**DYLAN
HASCHAR**

Conseiller Délégué cimetière, commémoration, sécurité



**NELLY
HERMANN**

Conseillère Déléguée Événementiel et démocratie locale de la commune.

Nos priorités actuelles



Sécurité

Nous avons rencontré la gendarmerie de Toul afin de renforcer notre coopération et d'identifier de nouvelles actions pour garantir votre tranquillité au quotidien.



Cadre de vie

Nous suivons attentivement les travaux de voirie en cours afin d'améliorer vos déplacements. Les travaux concernant le pont et la route de fontenoy sont en cours de finalisation.



Vie associative

Nous allons à la rencontre des associations pour échanger sur leurs projets et leurs besoins, tout en étant présents lors des manifestations locales.



Nos aînés à l'honneur

La vie de notre commune bat au rythme de la convivialité.

Les mardis récréatifs : un succès qui se confirme ! Merci à ceux qui viennent partager ces moments de jeux.

Anniversaires à domicile : parce que 80 ou 90 ans est un cap exceptionnel, nous continuons à venir vous rencontrer chez vous pour célébrer ensemble ces moments précieux.

Les vendredis culturels se poursuivent sur des thématiques diverses.

Nous travaillerons prochainement sur des rencontres intergénérationnelles.



Pour la réussite de nos enfants:

Le trait d'union entre écoles, restauration et loisirs.

Nous avons rencontrés les directrices, enseignantes et agents de restauration afin d'assurer la continuité du suivi des dossiers et garantir une communication fluide entre tous les acteurs du quotidien.

La collaboration avec le SMGT (Syndicat Mixte du Grand Toulais) permet la supervision des menus de la cantine et le respect de l'équilibre nutritionnel.

Nous avons travaillé avec les Francas pour la conception pédagogique et l'élaboration du programme d'activités des vacances scolaires.



Communication

Afin de vous tenir mieux informés des décisions et des événements locaux, nous travaillons à l'amélioration de la communication municipale, notamment via l'évolution du site internet de la commune.

Afin de vous tenir informés de manière plus claire, régulière et accessible, nous vous invitons à :

Installer l'application INTRAMUROS sur votre téléphone mobile, vous abonner à notre page FACEBOOK :



VEZ NOMBREUX rejoindre les membres du conseil municipal à la présentation du projet par la société FIRE.

Le lundi 18 Mai

A 18H30

Espace Jacques Callot, place du Général Leclerc



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société FIRE GONDREVILLE pour la construction d'un entrepôt logistique sur le territoire de la commune de GONDREVILLE

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2026, le préfet de Meurthe-et-Moselle a ordonné l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 35 jours consécutifs du **mercredi 22 avril** au **mardi 26 mai 2026 à 17h00**, heure de clôture de l'enquête, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société FIRE GONDREVILLE, dont le siège social est situé 4 rue Royale 75008 PARIS, portant sur la construction d'un entrepôt logistique rue de l'Europe dans la zone d'activité internationale Sud Lorraine de la commune de Gondreville (Parcelles ZC 78 et 81).

Ce projet consiste à construire un bâtiment unique d'une surface de plancher de 7,2 ha composé de 14 cellules de stockage, de locaux administratifs et techniques et d'un poste de surveillance. Les activités exercées sur le site consisteront à la réception, le stockage, la reconditionnement, la préparation de commandes et l'expédition de marchandises par voie routière, notamment de produits combustibles ou/et inflammables. Au regard des quantités maximales susceptibles d'être stockées et de la diversité des produits, le site sera classé SEVESO seuil bas par cumul.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Gondreville, commune d'implantation du projet, désignée siège de l'enquête. Monsieur Francis GERARD, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Nancy. Monsieur Thierry MARCHAL a été désigné en qualité de suppléant.

Le dossier d'enquête publique, dans lequel figurent notamment, l'étude d'impact du projet, l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) Grand Est et le mémoire en réponse à l'avis MRAe, peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie de la commune de Gondreville (56 rue du Château-des-Princes – 54840 - GONDREVILLE)
- lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur selon les modalités précisées ci-après
- sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/fire-gondreville>
- sur un poste informatique accessible à la structure France Service de Nancy-Préfecture.

Toute personne peut demander à obtenir des informations sur le projet en adressant une demande écrite au pétitionnaire par courrier à l'adresse suivante : Société FIRE GONDREVILLE – A l'attention de Madame Stéphanie ROYER – 4 rue Royale 75008 PARIS ou par courriel à : sroyer@factorindustryre.com

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités définies ci-après :

- directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront en mairie de Gondreville :
 - **mercredi 22 avril 2026 de 8h30 à 10h30**
 - **mardi 12 mai de 16h30 à 18h30**
 - **samedi 23 mai 2026 de 09h00 à 11h00**
 - **mardi 26 mai 2026 de 15h00 à 17h00, heure de clôture de l'enquête**
- par correspondance transmise au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Gondreville – À l'attention de Monsieur Francis GERARD, commissaire enquêteur – 56 rue du Château-des-Princes – 54840 - GONDREVILLE ;
- sur le registre d'enquête publique disponible en mairie de Gondreville, aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/fire-gondreville>
- par courrier électronique : fire-gondreville@registredemat.fr

À l'issue de la procédure d'instruction, et après consultation éventuelle du Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques (CODERST), le préfet de Meurthe-et-Moselle pourra accorder ou refuser la demande d'autorisation environnementale. L'autorisation environnementale sera assortie du respect de prescriptions.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie de Gondreville ;
- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (1 rue du préfet Érignac – Direction de la Coopération, de l'Environnement et de l'Économie – Bureau des procédures environnementales et foncières) ;
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr (Rubriques « Actions de l'État » – « Enquêtes publiques » – « Rapports et conclusions des commissaires enquêteurs ») ;
- sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registredemat.fr/fire-gondreville>